

Kenya : les forêts du carbone

Au Kenya, comme dans d'autres pays du Sud, plusieurs projets commercialisent, sur le marché du carbone, les gaz à effet de serre séquestrés dans les forêts. Vendre le CO₂ à la tonne pour financer un développement vert en Afrique et lutter ainsi contre le changement climatique : l'idée est surprenante ! La mise en application et l'impact font polémique. Par Clément Girardot, photographies de Céline Michel



La route en terre rouge devient de plus en plus étroite et s'enfonce dans la campagne kenyane. La localité de Kabutukii est située sur les haut-plateaux du centre du Kenya. « Voici quelques décennies, cet endroit était une prairie sur laquelle les bergers masais faisaient paître leurs troupeaux », relate Dorothy Naitore, quarante-cinq ans, planteuse d'arbres et employée de l'organisation TIST¹. Maintenant, les familles sont installées dans de petites maisons et cultivent principalement du maïs et des haricots sur leur propriété où se dressent fièrement des arbres aux silhouettes variées. L'organisation TIST encourage leur plantation en complément des activités agricoles.

Comment fonctionne TIST ?

Les programmes de reforestation sont légion au Kenya ; le territoire national est recouvert à seulement 6 % de forêts². Toute la moitié Nord, plus aride, est fortement touchée par le changement climatique. « Les arbres plantés rendent le sol plus fertile et stoppent les vents violents qui charrient la poussière, explique Dorothy, ils ont une influence positive sur les rivières et tout l'écosystème. » Les arbres purifient l'air en atténuant la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. La singularité de TIST est d'offrir aux paysans une incitation financière liée au carbone capté par les arbres plantés. Derrière TIST se trouve l'entreprise américaine *Clean Air Action Corporation* (CAAC) qui vend le carbone et soutient financièrement le programme depuis 1999. Après la Tanzanie, elle a lancé

ses activités au Kenya, en 2005, où TIST regroupe actuellement plus de cinquante mille petits paysans.

TIST contrôle régulièrement les arbres plantés. Grâce à un petit GPS, Dorothy peut géolocaliser les parcelles et, avec un mètre de couturière, elle mesure la circonférence des troncs. Puis, grâce au téléphone portable fourni par l'entreprise, elle communique les informations à une immense base de données qui permet à CAAC de connaître le stock de carbone disponible et à TIST de calculer la rémunération des paysans. Hariet Rukaria habite à Kabutukii avec son époux Geoffrey. Leur propriété compte 1 412 arbres. Hariet, septante-trois ans, porte une longue robe à fleurs et un bonnet rouge, malgré une température dépassant

les vingt degrés. Quelques vaches, des poules, un chien évoluent dans le jardin verdoyant qui entoure la maison de briques. Avec son mari, elle participe au programme TIST depuis 2006. L'année dernière, TIST leur a versé environ quatre mille shillings kenyans, soit un peu moins de 34 euros. Les fermiers reçoivent, pour l'instant, 0,02 dollars par arbre par année, un pré-paiement car le processus d'intégration totale au marché du carbone est long. À terme, 70 % des ventes devraient revenir aux paysans, et 30 % à l'entreprise CAAC qui verse les pré-paiements. Mais les perspectives de gains liés au marché du carbone restent incertaines. « Dans nos formations, nous mettons en avant les autres bénéfices liés aux arbres, comme les fruits ou le bois, affirme Dorothy. Les paysans rejoignent le programme en sachant que les revenus issus du carbone sont faibles, mais ces petites sommes les motivent à planter. » CAAC se charge ensuite de vendre le carbone séquestré dans les arbres à des entreprises. « Nos interlocuteurs supposent souvent que c'est un marché où il y a beaucoup d'argent, note Dorothy, mais c'est faux. Il faut surtout investir beaucoup pour les formations, l'élaboration des documents et les vérifications. Et puis les prix sont bas :



Wild life works



Tist

nous avons vendu de 5 dollars à 7,5 dollars au maximum. »

Voilà le prix sur le marché du carbone pour une tonne de CO₂ séquestrée par les arbres de TIST.

De Kyoto au marché volontaire

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont toutes comptabilisées en équivalent de tonnes CO₂. Un trajet de quatre mille kilomètres dans une voiture de moyenne cylindrée représente une tonne d'équivalent CO₂³. Dans le cadre du protocole de Kyoto, signé en 1998 et entré en vigueur en 2005, les pays industrialisés se sont engagés à réduire leurs émissions. Au niveau international, sous la pression des États-Unis qui n'ont pourtant jamais ratifié le traité, le principe du marché a été adopté afin de diminuer le coût des réductions d'émission en permettant l'acquisition et la vente de permis d'émission. Au plan national, les autorités ont le choix entre l'adoption d'une taxe carbone ou la mise en place d'un marché du carbone pour atteindre les objectifs de réduction ; les deux options peuvent être combinées.

Les pays participant à Kyoto peuvent aussi obtenir des quotas supplémentaires en finançant des projets de réduction d'émission de GES dans les pays du Sud. Ce dispositif connu sous le nom de *Mécanisme de Développement Propre* (MDP) a jusqu'à présent surtout bénéficié aux pays émergents : Chine, Inde, Brésil. Dans le MDP, les projets liés à la reforestation sont restés très marginaux par rapport aux énergies vertes, en raison notamment d'importants obstacles bureaucratiques dans leur enregistrement. D'après le rapport 2007 du GIEC⁴, la déforestation contribue à 17% des émissions totales de gaz à effet serre, juste après l'énergie – 26 % – et l'industrie – 19 % – mais devant le secteur des transports.

En 2008, les Nations Unies ont lancé le programme REDD⁵ visant à lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts. Financé par l'Union européenne et quelques pays du Nord, REDD aide les pays du Sud à protéger leurs forêts en mettant en place des mécanismes de vérification du carbone séquestré pour générer des revenus sur les marchés internationaux du carbone. Pour l'instant, à l'instar de TIST, la quasi-totalité des projets forestiers sont liés, non au marché de Kyoto, mais au marché volontaire du carbone qui permet aux grandes entreprises et aux organisations qui le désirent de compenser leurs émissions de gaz à effet de serre.

Potentiel et dérives frauduleuses

Costume noir, chemise blanche et cravate rouge, Kimani Kihumba dirige, à vingt-six ans, une école de management, une *startup* et une des rares entreprises locales spécialisées dans les marchés du carbone. Lancée en novembre 2010, la société *Africa Carbon Exchange* avait d'abord ambitionné de devenir la bourse africaine du carbone. Le jeune entrepreneur, fils du fondateur de la bourse de Nairobi, a rapidement dû renoncer à ce projet pour se concentrer sur les activités de conseil environnemental.

« Il existait un besoin d'amener le marché du carbone en Afrique qui ne représentait que 2 % du marché mondial en 2010, explique-t-il ; pour financer des projets environnementaux, le potentiel était énorme. Nous voulions créer un marché pour les projets locaux. Mais très peu de projets existaient au Kenya ; nous avons dû faire un pas en arrière pour d'abord aider à leur élaboration. »

Il n'était pas le seul à tenter sa chance sur le marché du carbone : « en 2007, certaines personnes ont pressenti que le marché avait un grand potentiel, affirme Kimani en

s'enfonçant dans son siège de style ministériel. Mais beaucoup de projets étaient le fait de Blancs arrivistes et les populations locales n'ont jamais vu la couleur de l'argent promis. »

Cette critique est récurrente, la complexité et le manque de régulation du marché ont entraîné des abus. L'histoire rocambolesque de David Nilsson, un entrepreneur australien sans scrupule qui a voulu faire main basse sur les terres d'une communauté amérindienne du Pérou, a largement circulé dans les médias anglo-saxons. Une expression a même vu le jour pour désigner ce type de personnages : les cowboys du carbone !

Le chercheur sénégalais Cheikh Mbow est un spécialiste du changement climatique, du marché du carbone et de l'agroforesterie. Quand il n'est pas dans son bureau au *Centre international pour la recherche en agroforesterie* (ICRAF) à Nairobi, ce membre du GIEC se rend sur le terrain, notamment en Afrique de l'Ouest, où il suit de nombreux projets forestiers liés au marché du carbone : « certains ont bien fonctionné car les communautés locales sont mises en avant, d'autre moins, en raison de multiples intermédiaires qui captent l'argent avant qu'il n'arrive jusqu'aux paysans. »



Tist

Le plus important marché mondial, le marché européen EU ETS⁶ qui chapeaute les émissions de douze mille sites industriels de l'Union n'accepte pas, pour l'instant, les crédits issus des projets forestiers. Mais il est bien mal en point : après avoir été l'objet de multiples fraudes, la Commission Européenne vient d'adopter une stratégie pour redresser le prix du carbone qui a dramatiquement chuté. Un rapport rédigé par plusieurs ONGs, dont *Carbon Trade Watch* critique fortement le principe du marché du carbone appliqué aux forêts : « les compensations mettent en évidence les inégalités de pouvoir inhérentes au marché du carbone. D'un côté, les industries et les gouvernements, main dans la main avec les grandes organisations de protection environnementale et les institutions financières, peuvent acheter des crédits à bas prix et faire des profits tout en légitimant le système actuel. De l'autre côté, les communautés locales sont affectées par les projets de séquestration qui apportent violations des droits de l'homme et accaparement des terres, et favorisent la destruction de l'environnement local⁷. »

De son côté, Cheikh Mbow pointe le risque que, comme pour les marchés des matières premières, l'Afrique soit dépendante des fluctuations du prix du carbone. Il reste tout de même favorable à ce marché si les revenus sont utilisés pour des projets de développement durable : « au Cameroun, j'ai vu un projet où les revenus issus du carbone sont réinjectés dans des activités productives. Une partie de l'argent est investie dans le cacao, ceux qui font du miel achètent des ruches, etc. Et, avec ce qui reste, ils essaient de parer aux besoins de la communauté : un dispensaire, des médicaments, l'eau, l'électricité. C'est important de créer une dynamique de groupe avec un processus transparent et des prises de décisions démocratiques. »

Il souhaite aussi des garanties pour que les communautés locales bénéficient réellement des retombées économiques : « en raison des lourds investissements de départ, le capital ne peut venir que de l'étranger et les bénéfices repartent à l'étranger. Je n'ai pas encore vu, en Afrique, un projet carbone qui a changé de façon substantielle la vie des populations locales pour les sortir totalement de la pauvreté. »

Le premier projet REDD

Dans l'Est du Kenya, situé entre les parcs nationaux Tsavo Ouest et Est, se trouve le premier projet à avoir vendu des crédits

carbone sur le marché volontaire dans le cadre du schéma REDD. Il est géré par l'entreprise *Wildlife Works*, basée à San Francisco. Le bureau de terrain est situé quelques kilomètres en retrait de la route reliant Nairobi au port de Mombasa. Loin de l'image négative des cowboys du carbone avides de profits rapides, l'équipe occupe une modeste maison de plain-pied parfaitement intégrée au paysage rocailleux et a su bâtir une relation de confiance avec les communautés locales.

Les bâtiments adjacents se révèlent être des usines, placées au beau milieu de la savane. Elles confectionnent principalement des vêtements certifiés « commerce équitable » mais aussi des sacs, des savons ou du charbon écologique. « Les bénéfices du carbone sont réinvestis dans différentes activités productives ; même si le marché s'effondre, nous pourrions continuer notre travail », affirme Cara Braund, employée de *Wildlife Works*. « Il serait vain de protéger l'environnement pendant dix ans pour tout arrêter du jour au lendemain à cause du marché », admet de son côté Rob Dobson, quarante-quatre ans dont vingt-cinq au Kenya. Il est le responsable local du projet et, pour lui, l'action de l'entreprise ne peut que s'inscrire dans le long terme.

« Nous sommes venus ici en 1998, bien avant le projet REDD, continue-t-il. Cette zone a une forte biodiversité mais est touchée par une grande pauvreté. Les animaux sauvages et les hommes doivent cohabiter, les conflits sont nombreux. La population essaye de survivre grâce à l'agriculture mais les éléphants mangent leurs plantations. Les habitants vont aussi dans la savane couper les arbres pour en faire du charbon ou vendre le bois. Nous voulons protéger ce corridor naturel entre les deux parcs nationaux ; c'est pourquoi nous développons des sources de revenus alternatives pour les communautés locales, afin qu'elles ne dépendent plus seulement de l'agriculture et des arbres. »

Trois cents personnes sont directement employées par *Wildlife Works* et environ un millier indirectement. L'entreprise vend sur le marché un stock de carbone déjà existant, contenu dans les arbres de la savane avoisinante menacés par les activités humaines de déforestation. Tous les aspects du projet sont scrupuleusement contrôlés par un certificateur externe. La première phase du projet REDD a été validée en 2010 et couvrait trente mille hectares ; la deuxième phase a étendu, en 2011, le périmètre à deux cent mille hec-

tares, soit deux mille kilomètres carrés, un territoire immense qui représente 6,5 % de la superficie de la Belgique et où vivent plus de cent mille personnes.

Pour Rob Dobson, il était primordial d'impliquer les communautés locales dans la protection de ce vaste espace : « peu importe l'étendue du territoire que nous couvrons, ce sont ces cent mille personnes qui peuvent décider si les arbres méritent d'être protégés ou non. » Les terres sont toujours la propriété de 4 300 familles du cru avec qui l'entreprise américaine a signé un contrat interdisant les activités de déforestation. Les revenus issus du marché du carbone sont partagés en trois : un tiers pour *Wildlife Works*, un tiers pour les propriétaires et un tiers pour les communautés locales. Ces dernières décident de l'allocation des fonds par l'intermédiaire de comités élus. L'argent du carbone sert en grande partie au financement de bourses scolaires et à de projets de développement local. D'inspiration libérale, les marchés du carbone ont permis d'inclure le secteur privé dans la lutte contre le réchauffement climatique mais portent le risque d'être de simples faire-valoir face à l'urgence climatique. Malgré les dérives, il s'agit d'une nouvelle source de financement pour les projets environnementaux locaux alors que les aides au développement des États du Nord se réduisent. Tous les acteurs attendent un nouveau cadre politique ambitieux et contraignant pour succéder à Kyoto qui déterminera l'avenir des marchés du carbone mais surtout celui du climat mondial. ●

Notes

1/. *The International Small Group Tree Planting Program* (Programme International de Plantation d'Arbres en Petits Groupes)

2/. Source : Banque Mondiale.

3/. Source : *Les Chiffres clés du Carbone*, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

4/. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

5/. En anglais : *Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation*.

6/. *EU Emissions Trading Scheme* (Système communautaire d'échange de quotas d'émission)

7/. *Carbon Trade Watch*, *Protecting carbon to destroy forests : land enclosures and REDD*, avril 2013.